

Informations patients

La messagerie sécurisée en santé

Service hospitalier

Votre professionnel de santé utilise la messagerie sécurisée en santé APICRYPT® pour communiquer avec ses confrères.

Ce service hospitalier dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à réaliser, le cas échéant, des travaux statistiques à usage du service.

Les informations recueillies lors de votre consultation ou de votre hospitalisation, feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Ces informations sont réservées à l'équipe médicale qui vous suit ainsi que pour les données administratives, au service de facturation.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés*, vous pouvez obtenir communication des données vous concernant en vous adressant au responsable de cet établissement ou (indiquer le service concerné ou la personne désignée à cet effet).

Tout médecin désigné par vous peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier médical.

*Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

 APICRYPT® est une messagerie électronique sécurisée destinée aux professionnels de santé.

Les données médicales (résultats de biologie, comptes-rendus médicaux...) des patients sont ainsi transmises en toute confidentialité et sans délai grâce à la dématérialisation.

Plus d'informations : www.apicrypt-pour-les-patients.org

